

2016

LES CHIFFRES CLÉS DU HANDICAP



Liberté • Égalité • Fraternité

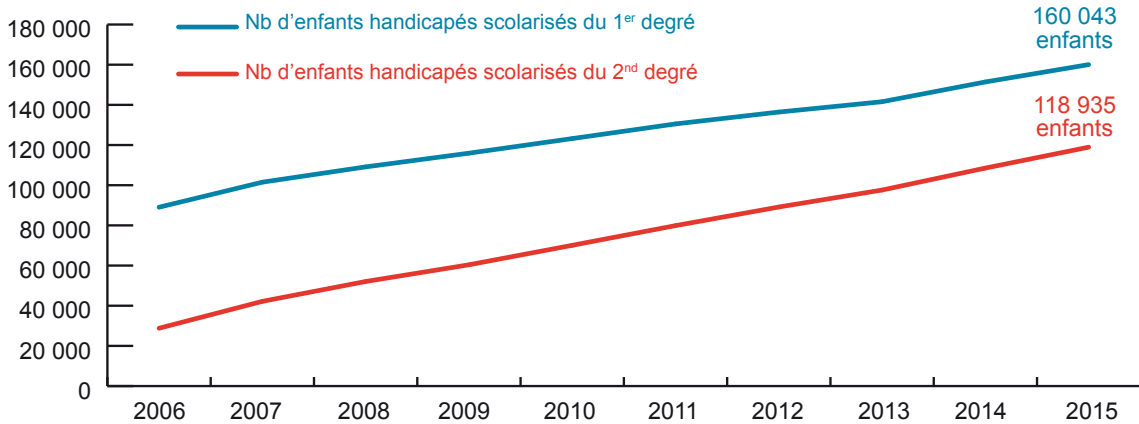
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

LA SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

(Sources : MEN, RRS, 2015)

Scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire 2015/2016



Évolution 2011-2015 (1^{er} et 2nd degrés) : + 33 %

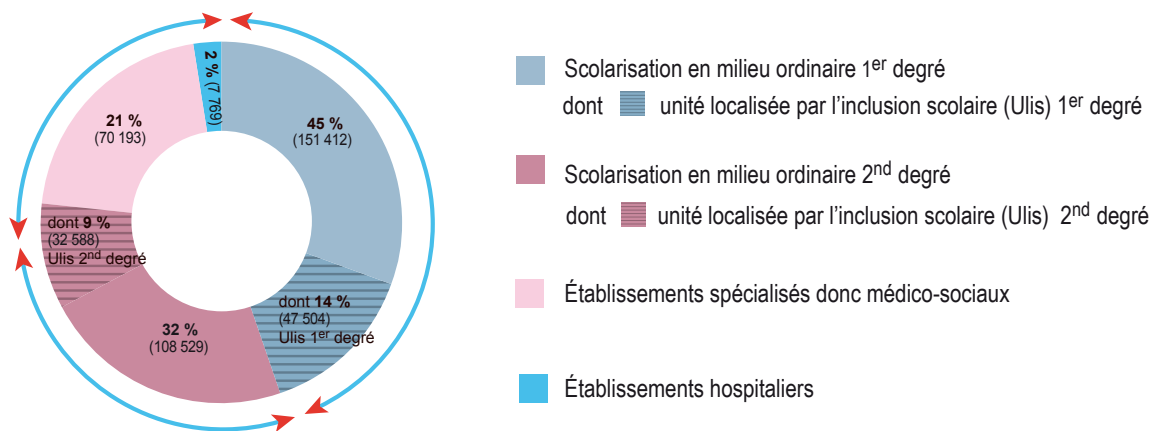
60

unités d'enseignement en maternelle (UEM) ouvertes depuis 2014 pour les enfants autistes

50

UEM nouvelles en 2016/2017, soit 110 qui seront ouvertes à terme d'ici 2017

Scolarisation des élèves handicapés à la rentrée 2014



330 247

C'est le nombre d'élèves handicapés scolarisés en France à la rentrée 2014

L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

(Sources : Agefiph¹ / FIPHFP² / Dares³ / Insee⁴)

2,5 millions*

C'est le nombre de personnes en âge de travailler déclarant disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap.

Dans un contexte où un nombre croissant de personnes handicapées accèdent au marché du travail, le taux d'emploi de cette population en France progresse légèrement, à **36 %**. Mais leur taux de chômage reste élevé, à **18 %** fin 2015, soit environ **470 000** demandeurs d'emploi en situation de handicap. Plus de la moitié des demandeurs d'emploi handicapés sont des chômeurs de longue durée.

* Ce chiffre était de **1,8 million** en 2011.

46 % des demandeurs d'emploi en situation de handicap ont 50 ans ou plus

(contre **23 %** pour l'ensemble des publics).

25 % ont un niveau d'études supérieur ou égal au bac

(**44 %** pour l'ensemble des publics), en progression toutefois de 2 points au cours des trois dernières années.

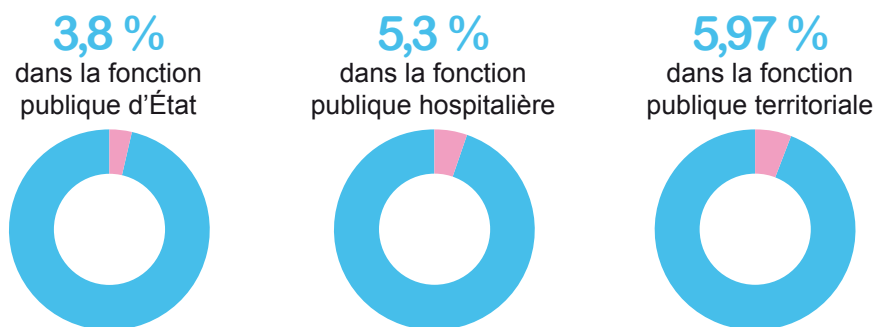
Plus de 80 % des travailleurs handicapés en emploi exercent leur activité dans un cadre d'emploi ordinaire.

1. Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
2. FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
3. Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
4. Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

11 % des entreprises assujetties à l'OETH⁵ disposent d'un accord collectif agréé relatif au handicap

L'évaluation de ces accords confirme leur contribution positive à l'emploi des personnes handicapées, qui augmente globalement de 14 % entre le début et la fin des accords, majoritairement sous forme d'emplois durables – les recrutements effectués dépassant généralement les objectifs fixés. La proportion de personnes handicapées dans les effectifs employés du secteur privé s'établit à 3,3 %.

La proportion de personnes handicapées dans les effectifs de la fonction publique fin 2014 est de 4,9 % dont :



Par ailleurs, environ **120 000** travailleurs handicapés exercent dans les **Ésat⁶** et **31 000** dans des entreprises adaptées

Sur l'année 2015, le nombre d'insertions dans l'emploi est en hausse de plus de 6 %.

Cette hausse des recrutements a concerné tant les employeurs privés (+ 5 %) que les employeurs publics (9 %). Ces résultats s'appuient notamment sur le recours aux contrats aidés, en progression depuis plusieurs années, particulièrement dans le secteur marchand.

Les organismes de placement spécialisés **Cap emploi** accompagnaient fin décembre 2015 environ 184 000 personnes handicapées (+ 13 % en 3 ans), dont un tiers depuis plus de 2 ans. Ils ont contribué à environ 77 000 recrutements en 2015, **dont 61 % en CDI⁷ ou en CDD⁸ de plus de 6 mois.**

5. OETH : obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6. Ésat : établissements et services d'aide par le travail

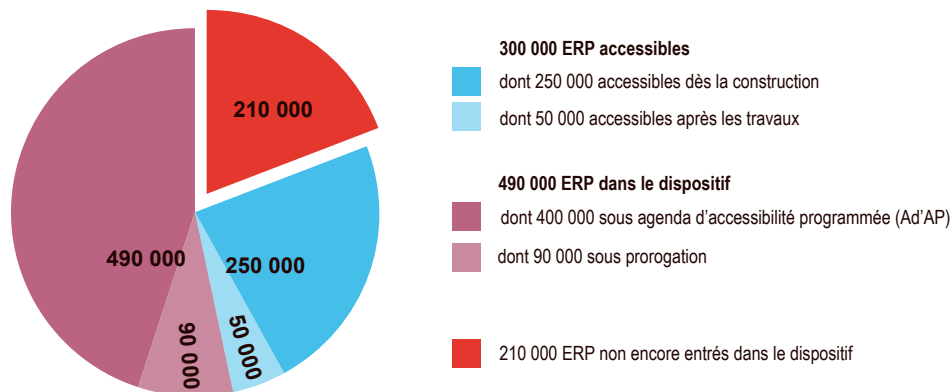
7. CDI : contrat à durée indéterminée

8. CDD : contrat à durée déterminée

L'ACCESSIBILITÉ

(Source : DMA⁹)

Répartition des ERP¹⁰ (sur une base de 1 million) au 1^{er} mai 2016



LE FINANCEMENT DE L'AIDE À L'AUTONOMIE

60 milliards €

C'est le montant global de ressources de la protection sociale (Sécurité sociale, État, départements, fonds paritaires) allouées à la compensation de la perte d'autonomie (dont 39 Mds au titre du handicap et 21 Mds au titre du grand âge).

+ 14 %

C'est la progression des ressources allouées à travers l'assurance maladie et la CNSA¹¹ (objectif global de dépenses)

à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées depuis 2012, pour atteindre 9,3 Mds en 2016.

9. DMA : Délégation ministérielle à l'accessibilité

10. ERP : établissement recevant du public

11. CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Environ **472 000** places installées fin 2014 pour l'accueil d'enfants ou d'adultes handicapés (dont un tiers pour les enfants)

Capacité en hausse de 6,3 % par rapport à 2011 :
+ 9 % pour les structures destinées aux enfants ;
+ 2 % pour celles destinées aux adultes.

La diminution des écarts d'équipement entre départements se poursuit, tant sur le segment des adultes que sur celui des enfants. S'agissant des enfants, un tiers des places installées visent un accompagnement à domicile ou en milieu scolaire.

LES PRESTATIONS DE SOUTIEN À L'AUTONOMIE

1 062 300 bénéficiaires de l'AAH¹²

+ 11 % sur les quatre dernières années au 31 décembre 2015

242 800 enfants bénéficiaires de l'AEEH¹³

+ 26 % sur les quatre dernières années au 31 décembre 2015

241 000 allocataires de la PCH¹⁴ et de l'ACTP¹⁵

+ 15 % en trois ans versées par les conseils départementaux en 2014.

La part de l'aide humaine progresse, à 43 % des montants attribués via la PCH.

Plus de **900 000** personnes titulaires d'une pension d'invalidité et environ 1,3 million d'une rente AT-MP¹⁶.

271 000

C'est le nombre de demandes de prestations de compensation qui ont été adressées aux MDPH¹⁷ en 2015.

12. AAH : allocation aux adultes handicapés

13. AAEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé

14. PCH : prestation de compensation du handicap

15. ACTP : allocation compensatrice pour tierce personne. A été remplacée en 2006 par la PCH.

16. AT-MP : accident du travail – maladie professionnelle

17. MDPH : maison départementale des personnes handicapées